



## NOTE DE PRESENTATION

**Objet:** DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 002/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AI/2020 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE  
CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN.

**Financement :** Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2021

### Introduction :

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public (BIP) de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021, il est envisagé les travaux d'électrification de certaines localités dans la Commune de KOUOPTAMO, Département du Noun, Région de l'ouest

Le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les éléments importants sont repris ci-après, est établi pour permettre l'exécution desdits travaux.

Ce Dossier s'inspire des DAO type de l'ARMP, après adaptation et mise à jour pour prendre en compte les dispositions du Décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, le décret n° 2013/271 du 05 aout 2013 et la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics, la Lettre Circulaire n°004/CAB/PM du 02 janvier 2018 relative à l'application du Code des Marchés Publics et de la circulaire N° 001/C/MINFI du 31 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution du Budget de l'Etat. des Etablissements publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2020.

Les diverses données du présent Appel d'Offres sont conformes aux textes des Marchés Publics en vigueur et s'appuient sur le coût prévisionnel de l'opération estimé à 40 000 000 Francs CFA TTC (Quarante millions Francs CFA) pour les travaux d'électrification des localités de KOUONDJA CHAKWARA ET KOUKA dans la Commune de KOUOPTAMO, Département du Noun, Région de l'ouest. Dont les détails se trouvent dans les différents devis quantitatif.

### Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de KOUOPTAMO, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de KOUOPTAMO, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

#### 1. Consistance des travaux

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'électrification des localités LAP-LAP, village KOUOBOUM, SANKA FETOUKOUOP ET SANKA NJITOU, KOUOPJOT ET CSI de GBETSOUEN, dans la Commune de KOUOPTAMO, Département du Noun, Région de l'ouest.

#### 2. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de 04 mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4-Allotissements : les travaux sont subdivisés en trois lots ci-après définis :

Lot N°	Localités
1	LAP-LAP, village KOUOBOUM
2	SANKA FETOUKOUOP ET SANKA NJITOU
3	KOUOPJOT ET CSI de GBETSOUEN

#### 3. Coûts prévisionnels

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont de :

- LAP-LAP, village KOUOBOUM : 28 333 265 (Vingt-huit millions trois cent trente-trois mille deux cent soixante-cinq francs) F CFA ;

- SANKA FETOUKOUOP ET SANKA NJITOU : 17 584 605 (Dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinq francs) FCFA ;
- KOUOPJOT ET CSI de GBETSOUEN : 24 404 567 (Vingt-quatre millions quatre cent quatre mille cinq cent soixante-cinq francs) FCFA ;

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2021.

**6. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, dont les montants sont de :

Lot N°	Localités	Montant Caution en FCFA
1	LAP-LAP, village KOUOBOUM	566 665 300
2	SANKA FETOUKOUOP ET SANKA NJITOU	35 692 100
3	KOUOPJOT ET CSI de GBETSOUEN	480 809 134

Et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KOUOPTAMO (Secrétariat Général)

**8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de KOUOPTAMO sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de KOUOPTAMO d'une somme non remboursable de :

Lot N°	Localité	Montant d'achat du DAO
1	LAP-LAP, village KOUOBOUM	100 000 (Cent mille) FCFA
2	SANKA FETOUKOUOP ET SANKA NJITOU	
3	KOUOPJOT ET CSI de GBETSOUEN	

**9. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de KOUOPTAMO (Secrétariat Général) au plus tard le 24/02/2021, à 10 heures locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN URGENCE  
N° \_\_\_\_\_ /AONO/CK/SG/CDPMN-AI/2021 DU \_\_\_\_\_ »

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

LOT N°.....

Financement : Budget d'Investissement Public - EXERCICE 2021  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

**10. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

**11. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24/02/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kouoptamo.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

- 2<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

## 12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative au terme de la séance de dépouillement et non transmise dans les 48 heures à la Commission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

**NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO**

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KOUOPTAMO ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun.

## AMPLIATIONS

- Préfet/Noun
- DDMINMAP (Pour information)
- ARMP / OU (pour publication et archivage) ;
- CDPM/Noun (Pour information) ;
- Classement/ Archives ;
- Affichage.

17 8 FEB 2021

KOUOPTAMO, le 19 JAN 2021  
LE MAIRE

